

Vous venez de prendre votre licence à la Société de Tir de Nancy.  
Voici différents éléments qui pourront vous être utiles pour votre bonne pratique.  
La **SECURITE** est bien évidemment le maître mot dans nos pratiques.

Nos infrastructures comportent différents "Pas de tir" accessibles à votre guise, MAIS certains, comme le 25 & 50 m requiert un minimum de niveau de pratique.

**Si vous souhaitez accéder au « Pas de tir » 50m :**

Voici le déroulement type de ce que vous devrez effectuer dans cet ordre chronologique et sur une durée minimum de **4** mois :

1- Votre inscription

Validée par la réception de votre licence.

2- Validation Cible Blanche

Vérification Manipulation et Sécurité avec les armes 10 m.

- **Minimum 10 séances** enregistré au stand 10m.
- Participation gratuite.
- Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : [www.stn.fr](http://www.stn.fr)

3- Stage de sécurité

**Ce stage vous donnera toutes les informations théoriques sur les armes à feu, (classifications, détentions, transport, ...).**

- Date, descriptif et inscription uniquement sur notre site internet : [www.stn.fr](http://www.stn.fr)
- Participation gratuite.
- Vous devrez répondre à un questionnaire écrit fédéral, dont les réponses auront été abordés pendant ce stage.

**Seulement une fois que ces 3 étapes seront validées, vous aurez accès librement à nos installations 50m.**

Des stages 50m sur demande peuvent être pratiqué, renseignement sur notre site internet ou auprès du permanencier.

**Environ 4 mois**